



Brevet de Technicien Supérieur Agricole

PRODUCTION HORTICOLE

BTSA PH - Niveau III

Diplôme du Ministère de l'Agriculture

Conditions d'entrée

Avoir moins de 26 ans.
Avoir obtenu un diplôme de niveau IV (Baccalauréat scientifique, technologique, professionnel)

Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de ce secteur d'activité.

Recrutement

Préinscription en ligne sur www.cfa-piemont-pyrenees.fr ou demander une fiche d'inscription.

L'entrée en formation ne peut se faire qu'après la signature du Contrat d'apprentissage.

Métiers visés ou poursuite d'études

Travailler comme Responsable d'une entreprise horticole, chef d'équipe, chef de culture, conseiller technique, technico commercial, formateur, technicien de recherche en organismes horticoles.

Poursuivre ses études en

- licence professionnelle,
- école d'ingénieur,
- université,
- faire un second BTSA en un an
- un certificat de spécialisation.

Objectifs de la formation

Obtenir un niveau III

Permettre à des jeunes d'acquérir des compétences professionnelles et des savoirs-faire pour exercer un métier dans ce secteur d'activité.

Permettre à des jeunes d'élaborer un projet professionnel à l'issue de leur formation.

Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance en entreprise.

Organisation de la formation

Deux années en alternance : 42 semaines de cours au CFA + 62 semaines en entreprise dont 10 semaines de congés payés.

Contenu

Enseignement Général	Enseignement Professionnel
Organisation économique, sociale et juridique	Traitement de données
Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	Technologies de l'information et du multimédia
Langue vivante	Marchés, filières et territoires
Education Physique et sportive	Pilotage de l'entreprise horticole
	Fonctionnement des agrosystèmes horticoles
	Conduite d'expérimentation
	Conduite de processus de productions horticoles
	Génie des équipements horticoles
	Organisation du travail et gestion des ressources humaines
	Accompagnement au projet personnel et professionnel
Module d'Initiative Locale : Mobilité internationale	

Modalités d'évaluation

Contrôle en Cours de Formation (CCF) durant les 2 ans de formation plus les épreuves terminales écrites et orales.

La moyenne exigée au total pour l'obtention du diplôme est de 10/20 dont 09/20 aux épreuves terminales.

Nous contacter :

Centre de Formation d'Apprentis Agricole
Piémont-Pyrénées

UFA DE TARBES
59 route de Pau
65000 TARBES

Tél : 05.62.93.67.51
tania.auclair@educagri.fr



